الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵍⵍⵉⵜ ⵜⴰⵎⵔⵕⵓⵜⵜ ⵏ ⵜⵣⵔⴼⵜ ⵏ ⵜⵎⵔⴰⵡⵉⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/21/2026

Rabat, le 10 novembre 2026

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que MC IV Money S.A et Mediterrania Capital IV Morocco FPCC-RFA Compartiment 1 ont déclaré avoir franchi, de concert, directement à la baisse, le 26 octobre 2026, le seuil de participation de 10% dans le capital de Cash Plus suite à la cession sur le marché central de respectivement 412 790 et 84 285 actions au cours unitaire de 230 dirhams par action.

A l'issue de cette opération, MC IV Money S.A et Mediterrania Capital IV Morocco FPCC-RFA Compartiment 1 déclarent détenir respectivement 1 661 229 et 339 106 actions Cash Plus, soit 6,77% et 1,38% du capital de Cash plus.

Dans les six mois qui suivent le franchissement du seuil précité, MC IV Money S.A et Mediterrania Capital IV Morocco FPCC-RFA Compartiment 1 envisagent de poursuivre leurs cessions sur la valeur Cash Plus.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
05 37 68 89 00
dfsp@ammc.ma